

## Mesures de représailles contre des militantes syndicales aux HUG - L'Etat doit intervenir!

**Depuis le mois de mars elles se battent pour l'équité de traitement avec leurs collègues des autres services. Réponse des HUG : vous n'aurez pas l'équité demandée et on diminue vos effectifs.**

Les HUG viennent de franchir une nouvelle ligne rouge. Alors que les HUG refusent de respecter la Liberté syndicale depuis plus d'une année, alors qu'un appel signé par plus de 1'000 employé-e-x-s des HUG demande au Conseil d'Etat de faire respecter la Liberté syndicale aux HUG, voilà que les HUG viennent de décider de mettre en œuvre des mesures de représailles contre les agentes du service propreté-hygiène qui se sont mobilisées depuis le mois de mars pour réclamer l'équité de traitement aux HUG.

Rappelez-vous : les agentes du service propreté-hygiène qui travaillent à la division privée des HUG sont les seules qui, en plus d'un cahier des charges déjà plus fourni que dans la plupart des autres services, doivent en plus nettoyer les lits aux départs des patient-e-x-s. Partout ailleurs dans l'hôpital, ce travail est donné au Pool des lits. Pourquoi les agentes de la division privée, exclusivement des femmes, sont-elles ainsi surchargées de travail ?

Depuis le mois de mars, avec l'aide de leur syndicat Avenir Syndical, les agentes ont multiplié les actions : débrayage, conférence de presse et, finalement, grève des lits... C'est cette dernière mesure, soit l'arrêt du nettoyage des lits, qui a fait sortir les HUG du bois. Ayant chaque fois refuser de rencontrer le syndicat pour trouver une solution par le dialogue, les HUG ont convoqué les agentes la semaine dernière pour leur annoncer que, à partir du lundi 4 octobre, non seulement elles seraient obligées de faire les lits sous peine de sanction, mais qu'on allait en plus diminuer les équipes dans le services, soit une agente en moins chaque jour.

Ce lundi 4 octobre, les agentes ont donc décidé d'envoyer deux déléguées de leur service rencontrer M. Dal Busco pour lui demander d'intervenir au plus vite, afin que cessent ces mesures de représailles et que les agentes soient enfin traitées équitablement par rapport à leurs collègues des autres services.

Genève, le 4 octobre 2021

Pour tout renseignement :

David Andenmatten – 076 615 50 68